

INFORMATION PARKINGS PUBLICS



LES ZONES DE PARKING EN ANNIVIERS Tarification, système de paiement et situation

Afin de répondre aux différents besoins de stationnement et faciliter l'accueil des hôtes, que ce soit pour une durée limitée ou un séjour de longue durée, la Commune d'Anniviers propose des solutions adaptées aux différents usagers. Il existe, sur le territoire communal, plus de 2'800 places de stationnements.

Catégories de stationnement

- a) Aire de parcage limité à 2 heures et libre la nuit (de 19h à 8h) : parcage avec disque de stationnement
- b) Aire de parcage limité à 2 heures et interdit la nuit (de 24h à 7h) : parcage avec disque de stationnement
- c) Aire de parcage limité à 2 heures et interdit la nuit (de 24h à 8h) : parcage avec disque de stationnement
- d) Aire de parcage payant – interdit la nuit (de 24h à 7h)
- e) Aire de parcage payant sans restriction d'horaire
- f) Aire de parcage libre, sans restriction ni paiement

La tarification et le système de paiement

Parkings publics payants

<u>Périodes</u>		Hiver du 01.11 au 30.04	Eté du 01.05 au 31.10
Durée de stationnement	les 2 premières heures	Gratuites	Gratuites
	de 2h à 3h	CHF 4.00	CHF 2.00
	de 3h à 4h	CHF 6.00	CHF 3.00
	de 4h à 5h	CHF 8.00	CHF 4.00
	de 5h à 24h	CHF 10.00	CHF 5.00
	1 jour	CHF 10.00	CHF 5.00
	2 jours	CHF 20.00	CHF 10.00
	3 jours	CHF 30.00	CHF 15.00
	4 jours	CHF 40.00	CHF 20.00
	5 jours	CHF 50.00	CHF 25.00
	6 ^{ème} jour	Gratuit	Gratuit
	7 ^{ème} jour	Gratuit	Gratuit
	8 jours	CHF 60.00	CHF 30.00
	9 jours	CHF 70.00	CHF 35.00
	10 jours	CHF 80.00	CHF 40.00
	11 jours	CHF 90.00	CHF 45.00
	12 jours	CHF 100.00	CHF 50.00
	13 ^{ème} jour	Gratuit	Gratuit
	14 ^{ème} jour	Gratuit	Gratuit
plus de 14 jours	CHF 10.00 par jour sup.	CHF 5.00 par jour sup.	

Exemple de tarification

	tarif hiver	tarif été
4 heures	CHF 6.00	CHF 3.00
3 jours	CHF 30.00	CHF 15.00
10 jours	CHF 80.00	CHF 40.00
11 jours	CHF 90.00	CHF 45.00
12 ou 13 ou 14 jours	CHF 100.00	CHF 50.00
15 jours	CHF 110.00	CHF 55.00
16 jours	CHF 120.00	CHF 60.00

Information pratique et utile

Utilisation de plusieurs parkings avec un même ticket

Il est possible d'utiliser le même ticket, pendant la durée du paiement, sur l'ensemble des parkings publics.

Exemple :

1. Le porteur d'un ticket d'une durée 5h à 24h représentant CHF 10.00 en hiver et CHF 5.00 en été, peut se parquer la journée près des remontées mécaniques à Chandolin, l'après-midi proche des magasins à Grimentz et le soir à proximité de l'hôtel à St-Luc avec le même ticket.
2. Le porteur d'un ticket, par exemple pour une durée de 2 jours représentant CHF 20.00 en hiver et CHF 10.00 en été, peut se rendre 1 journée sur un parking payant et se déplacer le 2^{ème} jour, ou le même jour, sur un autre parking payant de la commune avec le même ticket.

Attention ! Les restrictions d'horaires, mentionnées sur chaque aire de stationnement, doivent être respectées : le ticket valable 24h ne permet pas de stationner son véhicule sur un parking interdit durant la nuit de 24 à 7h. Il existe, dans chaque station, des places de parc autorisées 24h/24.

Vignette annuelle

Tarif annuel pour un abonnement de parcage nominatif.

Pour tous les parkings payants CHF 365.00 par année

La vignette annuelle ne donne pas un droit à un stationnement personnalisé à un endroit précis.

Stationnement camping-car et vans

	tarif hiver	tarif été
tarif journalier	CHF 30.00	CHF 15.00
	y compris taxes de séjour	+ Taxes de séjour
taxes de séjour	inclus	CHF 4.00 / adulte / jour
	inclus	CHF 2.00 / enfant* / jour

* enfant : de 6 à 16 ans

Les aires suivantes sont équipées d'une borne euro-relais (approvisionnement en eau et électricité / vidanges) :

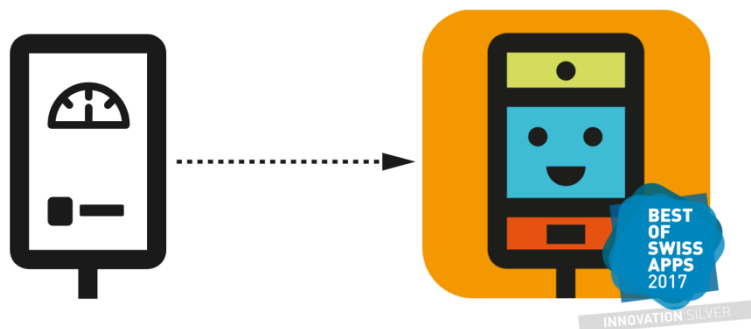
- Grimentz Parking Bouesses 2
- Zinal Parking Montferrier Sud
- Chandolin Parking Echertès



Système de paiement

SEPP et paybyphone – l'app horodateurs.

Stationnement facile à payer.



Payer les frais de stationnement n'a jamais été aussi facile! Avec l'application de parking SEPP et paybyphone, le smartphone devient un horodateur.

Avec SEPP et paybyphone, la marche fastidieuse vers l'horodateur est facilement épargnée. Pas d'estimation de la durée du stationnement et pas de contrainte avec la monnaie, pas de saisie de la place de parc et pas de ticket dans la voiture.

SEPP – l'app parcmètre.



Stationnement facile à payer.

Payer les frais de stationnement n'a jamais été aussi facile! Avec l'application de parking SEPP le smartphone devient un parcmètre.

Avec SEPP, la marche fastidieuse vers le parcmètre est facilement épargnée. Pas d'estimation de la durée du stationnement et pas de contrainte avec la monnaie, pas de saisie de la place de parc et pas de ticket dans la voiture.

Téléchargez l'app SEPP gratuitement.


L'application de parcmètre SEPP est disponible pour iOS dans l'Apple Store ou pour Android sur Google Play. Téléchargez maintenant, installez et enregistrez facilement.







Le stationnement est également payable par monnaie ou par carte de crédit aux parcmètres installés à proximité des parkings.

Affichage informatif sur les horodateurs


Tarifs
Tous les jours / Täglich / Everyday
Attention ! Zone interdite de 24h à 7h



<u>Périodes</u>	Hiver du 01.11 au 30.04	Eté du 01.05 au 31.10
Gratuit les deux premières heures 1 - 2 h = CHF 0.- (! Ticket obligatoire !)		
de 2h à 3h	CHF 4.00	CHF 2.00
de 3h à 4h	CHF 6.00	CHF 3.00
de 4h à 5h	CHF 8.00	CHF 4.00
de 5h à 24h	CHF 10.00	CHF 5.00
De 24h à 5 jours / par jour	CHF 10.00 par jour sup.	CHF 5.00 par jour sup.
Jours 6 et 7	Gratuit	Gratuit
De 7 jours à 12 jours/ par jour	CHF 10.00 par jour sup.	CHF 5.00 par jour sup.
Jours 13 et 14	Gratuit	Gratuit

Ne rend pas la monnaie - Kein Geld zurück - No cash Back

Attention à respecter la signalisation !  de 24h à 7h


Le ticket peut être utilisé sur un autre parking public de la commune pendant sa durée de validité

Exemple de ticket

FIN DE STATIONNEMENT
AUTORISE

	DATE		HEURE
	09/06		10:18
	PRIX		NUMERO
	TICKET		TEST
	BAT : 6.95V	-	PILE : 10.38V
	C-03		024138 V0912

03KLS46B 152907

 A RESPECTER LA SIGNALISATION MISE EN PLACE
 A PLACER DERRIERE LE PARE-BRISE LISIBLE DE L'EXTERIEUR